

POUR UNE GESTION ÉTHIQUE DES OGM

Novembre 2003

Document complémentaire:

L'ISLAM ET LES OGM

Ali Maarabouni

Septembre 2002



L'islam et les OGM

**par
Ali Maarabouni**

**Pour la Commission de l'éthique de la science
et de la technologie**

Dans le cadre de la préparation de son avis

Pour une gestion éthique des OGM

AVANT-PROPOS

La présente étude s'inscrit dans le cadre des travaux réalisés pour la préparation de l'avis de la Commission de l'éthique de la science et de la technologie : *Pour une gestion éthique des OGM* (2003).

Afin d'enrichir sa réflexion, la Commission a commandé à des partenaires du milieu universitaire (professeurs ou étudiants des cycles supérieurs) des études sur différents thèmes de la problématique des OGM : la transgénèse, le financement de la recherche, les représentations spirituelles et culturelles, les médias et l'alimentation.

Les études suivantes font donc partie des documents complémentaires à l'avis de la Commission qui sont déposés sur le site Internet de la Commission en guise de complément d'information (<http://www.ethique.gouv.qc.ca>) :

- **Isabelle Boucher** : « Les modifications génétiques chez les microorganismes »
- **Éric Dion** : « OGM végétaux »
- **Jean-François Sénéchal** : « Vue d'ensemble des techniques usuelles en transgénèse animale » et « Est-il possible de faire... sans la transgénèse? »
- **Guillaume Lavallée** : « Financement de la recherche dans le secteur des biotechnologies : le cas des OGM »
- **Jose Lopez Arellano** : « Les représentations véhiculées dans la culture amérindienne du Québec en ce qui a trait à l'alimentation, aux organismes génétiquement modifiés (OGM) et aux transformations que l'humain peut apporter à la nature »
- **André Beauchamp**¹ : « Le christianisme et les OGM »
- **Mikhaël Elbaz**, en collaboration avec **Ruth Murbach** : « Cuisine de Dieu – aliments profanes. Prohibitions alimentaires du judaïsme, organismes génétiquement modifiés et enjeux éthiques »
- **Charles-Anica Endo** : « Le bouddhisme et les OGM »
- **Ali Maarabouni** : « L'islam et les OGM »
- **Richard Lair et Alain Létourneau** : « Rapport de recherche sur la couverture médiatique au Québec en matière d'alimentation et d'OGM »

La CEST tient à souligner que le contenu de ces différentes études n'engage pas sa responsabilité comme organisme consultatif. Il lui apparaît cependant important de rendre ces documents publics afin d'en faire bénéficier les lecteurs qui souhaiteront explorer davantage quelques-uns des thèmes abordés dans l'avis de la Commission.

La Commission remercie les auteurs de ces études pour leur contribution à ses travaux.

1. À titre de théologien, le président de la Commission a gracieusement fourni ce texte sur le christianisme.

TABLE DES MATIERES

Introduction	1
1. L'islam comme religion	2
2. La diversité dans l'islam : un seul ou plusieurs ?	4
3. L'islam actuel entre modernisme et conservatisme ?	5
Recherche sur la position de l'islam à l'égard des OGM.....	7
1. Méthodologie	7
Mise en situation de l'interdit alimentaire	7
Les sources écrites	7
Des sites électroniques.....	8
Entrevues et entretiens téléphoniques	8
2. L'islam a-t-il une position concernant les OGM ?	9
2.1 L'environnement et la nature dans l'islam	9
2.2 Les aliments halal et les OGM.....	11
Conclusion	18
1. Position de Al-Azhar et de Al-Najaf.....	18
2. Position de l'islam en Occident.....	18
Bibliographie.....	22

Annexe I
Annexe II
Annexe III

Introduction

Avant d'aborder notre sujet sur l'islam et les OGM, il nous semble nécessaire de présenter très brièvement l'islam sous trois aspects :

1. Sa doctrine ou son dogme.
2. La diversité de sa philosophie politique et sociale.
3. L'islam actuel, entre modernisme et conservatisme.

Cette présentation est nécessaire au moins pour trois raisons :

1. D'abord, un contentieux politique et culturel a opposé l'Empire arabo-musulman, à ses moments de gloire, à l'ensemble des pays européens, et cela à plusieurs reprises : la conquête arabe d'une partie de l'Europe jusqu'au sud de la France; l'occupation arabe de l'Espagne (l'Andalousie) pendant plusieurs siècles; l'aventure des croisades chrétiennes en Palestine et leurs séquelles politiques et culturelles; la conquête ottomane de l'Empire byzantin et de sa capitale Constantinople en 1453. De ce fait, la mémoire historique occidentale est beaucoup plus chargée de conflits et d'échanges culturels avec l'islam qu'elle ne l'a jamais été avec le bouddhisme par exemple. D'autant plus que la pensée chrétienne occidentale et la pensée arabe et musulmane se réclament toutes deux de la même tradition philosophique grecque.
2. Avec son sentiment de culpabilité pour l'injustice antisémite commise contre les juifs de l'Europe pendant la Deuxième Guerre mondiale, les Européens ont essayé de se racheter en créant pour les juifs un État religieux en Palestine. Le rapport Occident-pays arabes et musulmans est devenu médiatisé par le conflit israélo-arabe; l'influence médiatique de la diaspora juive dans les pays occidentaux a engendré une image négative d'un islam synonyme d'intégrisme, de violence et de terrorisme.
3. Tout au long de la guerre froide qui a opposé les États-Unis d'Amérique à l'ex-Union soviétique, l'amplification du danger communiste a bien servi les intérêts politiques des États-Unis pour créer une solidarité interne contre la menace communiste, d'une part, et un système d'alliances à travers le monde contre le communisme, d'autre part. Les États-Unis, qui se sont servis de l'islam pendant toute cette période pour contrecarrer l'influence soviétique et chinoise dans les pays arabes et musulmans, semblent avoir changé de cible après l'effondrement de l'Union soviétique : l'islam représenterait dorénavant la menace contre la civilisation occidentale; la thèse de Samuel Huntington sur « le choc des civilisations » ne fait que conforter une opinion publique déjà convaincue de l'éminence de cette menace, surtout après les événements du 11 septembre.

1. L'islam comme religion

L'islam, comme nous l'avons souligné dans l'introduction, est devenu à la fin du XX^e siècle synonyme de fanatisme et de violence, mais le mot « islam » en arabe signifie tout à fait autre chose, soit la soumission aux ordres de Dieu, le créateur de l'univers. En ce sens, l'homme n'a pas à chercher le sens de l'histoire, il doit se soumettre, s'abandonner, se livrer au Tout-puissant. « Tout périt sauf son visage », dit le Coran 28-88².

La grande majorité des récits coraniques, les écrits du Coran, le livre sacré des musulmans, portent sur les anciennes nations et les différentes civilisations. Ces récits portent à tous les prophètes, d'Abraham à Jésus Christ, le plus grand respect, car ils font partie de l'islam universel. Les différences entre les règles et les pratiques religieuses qui y sont mentionnées correspondent aux pratiques propres et aux besoins de l'époque (en matière de punition corporelle, de succession, de mariage, de statut des esclaves, etc³). Si ces prescriptions juridico-religieuses doivent régir la communauté des croyants – le Coran contient une législation et une doctrine divines complètes et intangibles –, l'évolution politique et les nouvelles circonstances au cours des siècles ont obligé les juristes à compléter ces règles par des processus d'analogie ou d'interprétation du Coran, qui est la source de la Loi.

L'islam est très proche des deux autres grandes religions monothéistes – judaïsme et christianisme⁴. La doctrine de l'islam est basée sur un livre sacré, le Coran, qui est textuellement la parole de Dieu. Plusieurs versets assurent et confirment les messages révélés antérieurement par Jésus et Moïse. Mohamed (570-632) est venu pour continuer ce que les autres prophètes ont déjà commencé, et il clôt ainsi le cycle des prophètes. Il est l'annonciateur des vérités essentielles et des châtements réservés à ceux qui les ignorent⁵.

Le Coran aborde la question d'unicité de Dieu, de sa bonté, de sa protection et de ses châtements. Si Dieu a créé le monde ex nihilo en sept jours, le Coran évoque aussi la responsabilité humaine. L'être humain sera sanctionné à la mesure de ses actes, lesquels seront jugés au jour de la Résurrection. Aux bons, il est promis le paradis et aux méchants l'enfer durant la vie éternelle.

« Quand la terre sera secouée de son séisme,
que la terre rejettera ses fardeaux,
que l'Homme dira : 'Qu'a-t-elle?'
ce jour-là elle rapportera ses récits,
selon ce que lui a révélé ton Seigneur.
Ce jour-là les Humains surgiront des sépulcres, par
groupes pour que leur soient montrées leurs actions.
Qui aura fait le poids d'un atome de bien, le verra.
Qui aura fait le poids d'un atome de mal, le verra. » Le Séisme (Az-zalzalat, 99 : 1-8)

2. Abd-ele-Jalil, J-M. (1949), *Aspects intérieurs de l'Islam*, Paris, Seuil, p 54.

3. Sourdel, Dominique (1949), *L'Islam*, Que sais-je ? Paris, PUF.

4. Gardet, Louis, Anawati, M.-M. (1981), *Introduction à la théologie musulmane. Essai de théologie comparée*, Paris, Vrin.

5. Miquel, André (1977), *L'Islam et sa civilisation. VI^e-XX^e siècle*, Paris, Armand Colin.

Le Coran souligne le droit des pauvres et exhorte les fidèles musulmans à prier, à être patients et à espérer.

« Celui qui donne, qui est pieux
et déclare vraie la Très Belle Récompense,
à celui-là Nous faciliterons l'accès à l'Aise Suprême.
Celui qui est avare, rempli de suffisance
Et traite de mensonge la Très Belle Récompense,
À celui-là Nous faciliterons l'accès à la Gêne Suprême. » (La Nuit, 92)

Les musulmans reconnaissent une loi morale universelle : ne pas tuer, ne pas commettre d'adultère; ne pas voler; ne pas rendre de faux témoignage. Par ailleurs, cinq obligations rituelles, appelées les 'cinq piliers' de la religion, sont à la base de la doctrine islamique :

1. La profession de foi (j'atteste qu'il n'y a pas de divinité en dehors de Dieu et que Mohamed est l'envoyé de Dieu).
2. Les cinq prières quotidiennes.
3. Le jeûne une fois l'an durant le mois du ramadan.
4. L'aumône légale aux pauvres (zakat : impôt que le musulman doit payer sur ses biens).
5. Pèlerinage aux lieux saints de La Mecque une fois dans la vie.

On ne trouve pas dans la religion islamique de clergé et donc pas d'Église : il n'y a pas d'intermédiaire entre Dieu et le fidèle. C'est la communauté qui assure la continuité des desseins de Dieu⁶. Mais une fonction très spéciale incombe aux docteurs de la loi (imam) qui définissent de quelle manière les principes établis dans le Coran doivent être appliqués. Ils sont les guides impeccables et dépositaires infaillibles de la vérité. Louis Massignon résume ainsi la société musulmane :

Le magistère législatif appartient au Coran seul; le magistère judiciaire appartient à tout croyant qui, par la lecture assidue et fervente de Coran, acquiert, avec la mémoire des définitions et l'intelligence des sanctions qu'il édicte, le droit de les appliquer. Reste le pouvoir exécutif à la fois civil et canonique, il n'appartient qu'à Dieu seul et il ne peut être exercé que par un intermédiaire, un chef unique. La communauté des croyants prête serment d'obéir à Dieu entre les mains de ce délégué, tuteur que Dieu se subroge pour elle, dépourvu d'initiative législative et d'autorité judiciaire⁷.

S'il faut nuancer ce propos surtout en ce qui concerne la séparation des pouvoirs, il permet néanmoins de comprendre l'unité profonde de la communauté musulmane, cimentée par l'islam.

6. Gardet, Louis (1981), *La cité musulmane. Vie sociale et politique*, Paris, Vrin.

7. Gardet, Louis (1981), *Ibid.*, p 23.

2. La diversité dans l'islam : un seul ou plusieurs?

L'islam se retrouve dans tous les pays de monde, de l'Arabie Saoudite à l'Europe et aux États-Unis jusqu'à la Chine; sur un milliard de musulmans, on ne compte que deux cents millions d'Arabes. Tous ces gens ont-ils la même compréhension et explication de l'islam? Surtout en ce qui concerne le pouvoir politique et la modernité?

La diversité dans l'islam se manifeste dans les multiples manières de vivre sa religion, d'interpréter la loi musulmane et, aujourd'hui, de comprendre le monde moderne, surtout pour les musulmans qui vivent en Europe et en Amérique du Nord. Certains sont plus conservateurs et veulent enfermer la communauté dans une lecture très limitée de l'islam qui refuse le savoir de l'autre, surtout de l'Occident et de la modernité. D'autres offrent une lecture différente plus ouverte et cherchent à répondre aux défis posés aux sociétés islamiques⁸.

Mais ces interprétations différentes de l'islam ne s'arrêtent pas à la relation avec l'Autre non musulman et avec l'Occident; elles sont aussi plus importantes à l'intérieur même de l'islam. Ainsi les deux grandes divisions, doctrines ou cultes (*Mazhab*) principaux de l'islam, le sunnisme et le chiisme, sont-ils la source d'une grande diversité d'écoles religieuses.

Le chiisme considère qu'Ali, cousin et gendre du prophète, et ses onze descendants directs sont les héritiers de Mohamed, c'est-à-dire les chefs légitimes de la communauté après lui. On l'appelle pour cette raison le chiisme duodécimain (*ithna 'ashariya*), c'est-à-dire des douze imams. Ce qui distingue extérieurement le chiisme du sunnisme n'est guère essentiel : culte des imams, notamment le grand deuil de Husayn (fils d'Ali) pendant le mois de *muharram* (calendrier islamique); appel à la prière sensiblement différent; législation originale pour l'héritage et le mariage, etc.⁹.

Sur le plan politique, la doctrine chiite possède des implications politiques originales : elle ne permet pas qu'on usurpe le pouvoir du douzième imam, le Mahdi né en 869 et « occulté » (mais toujours vivant) depuis le jour de la mort de son père en 874 : c'est lui le véritable chef de la communauté. La communauté sunnite, au contraire, reconnaît l'autorité politique établie (le califat, puis ses avatars modernes, la monarchie ou la république), mais ne lui confère pas – pour les choses de la religion – de très grands pouvoirs. Le chiisme s'est développé dans une vision légitimiste du pouvoir et s'en réfère, en religion comme en politique, à l'autorité de l'imam, descendant du prophète par sa fille Fatima et Ali. Pour les chiites, la révélation divine est close avec le Coran, mais elle se prolonge spirituellement par l'enseignement des imams qui fournissent une description idéale pour tous les problèmes actuels. Le chiisme donne beaucoup d'importance à la compétence et au charisme du chef spirituel. N'importe qui ne peut être un imam, car ce poste joue un rôle clé après la mort du prophète. La nécessité d'avoir un imam vient de l'idée que Dieu ne peut pas laisser les hommes à eux-mêmes après le prophète; ceux-ci doivent toujours avoir un garant spirituel, une preuve de la véracité de la révélation, pour diriger la communauté. L'imam est le guide.

8. Gardet, Louis (1981), *Ibid.*, Le numéro « Manière de voir » 64 du *Monde diplomatique* (juillet-août 2002), intitulé « Islam contre Islam », donne un aperçu de ces mouvements progressistes.

9. Sourdel, Dominique (1949), *L'Islam*, précité, p. 76.

Comme il joue un rôle fondamental dans le rapport entre Dieu et les hommes, l'imam ne peut pas, comme chez les sunnites, être choisi par les hommes faillibles, il doit remplir certaines conditions : être parfaitement instruit (*'âlem*) des choses de l'islam, du *feqh* (jurisprudence ou droit religieux) notamment; être parfaitement juste (*'âdel*) et équitable; être parfaitement exempt de défaut (*ma'sum*), c'est-à-dire être le plus parfait de son temps, car on ne conçoit pas qu'un plus parfait obéisse à un moins parfait. Ces premières conditions sont garanties par une condition essentielle : l'imam doit être l'objet d'une désignation ou d'une investiture de la part de Dieu par l'intermédiaire du prophète ou de l'imam qui l'a précédé; il tient son autorité d'en haut.

Cette interprétation affirme que nous sommes dans le temps de douzième imam : son absence, son « occultation » pose donc un problème d'autorité qui n'a jamais été résolu définitivement au sein du chiisme.

En ce qui concerne le sunnisme, l'autre doctrine dans l'islam, le problème de l'autorité n'existe pas comme chez les chiites, car il reconnaît l'autorité politique établie, comme le califat (poste aboli par Moustafa Kemal en 1924 en Turquie), puis ses avatars modernes, monarchie (Arabie Saoudite, Maroc) ou république, mais ne lui confère pas de très grands pouvoirs pour les choses de la religion.

3. L'islam actuel entre modernisme et conservatisme?

L'islam, pour l'Occident, évoque surtout, à l'heure actuelle, des images de violence : des hommes barbus pleins de haine à l'égard de l'Occident, les femmes soumises en Tchad, etc. Mais peu de gens en Occident connaissent les mouvements de modernisation dans l'islam. Si l'islam compte plusieurs mouvements islamistes ayant de nombreux éléments réactionnaires et violents, il possède aussi de puissantes forces de modernisme.

Quand on parle de l'islam, on élimine plus ou moins automatiquement l'espace et le temps; le terme *islam* définit une relativement petite proportion de ce qui se passe dans le monde musulman, qui couvre un milliard d'individus, et comprend des dizaines de pays, de sociétés, de traditions, de langues et, bien sûr, un nombre infini d'expériences distinctes. C'est tout simplement faux de tenter de réduire tout cela à quelque chose appelé islam.

Edward Said, *Covering Islam*, Londres, Vintage Books, 1997, p. 41

De l'Iran aux Philippines, du Maroc au Sénégal, il existe multiples manières de vivre l'islam, de comprendre le monde moderne, d'interpréter la loi musulmane. Chaque société et chaque pays musulmans ont leurs besoins économiques et leurs problèmes politiques et sociaux; aussi chacun de ces pays essaie d'interpréter la loi musulmane à sa façon en respectant le livre sacré du Coran et *alhadith* ou les hadiths (les faits et dires du prophète) et la jurisprudence (*alfiqh* – la loi musulmane).

Ainsi, on retrouve plusieurs discours islamistes qui vont du plus conservateur jusqu'au plus moderniste. En Arabie Saoudite, en Égypte, au Maroc, en Algérie, aux Philippines, au Pakistan, en Iran et dans les autres pays musulmans, plusieurs groupes islamistes tracent une ligne de démarcation entre la vraie religion (*din*) et l'impiété (*kufir*). Cette ligne passe même à l'intérieur de la communauté musulmane. Ces mouvements dénoncent tous les compromis religieux et culturels avec la culture globale dominante moderne qui est aujourd'hui celle de l'Occident. Il reste que ces groupes

conservateurs n'ont pas toujours la même opinion sur plusieurs points importants, entre autres sur l'utilisation de la violence pour atteindre leurs objectifs politiques ou culturels.

Prenons les exemples du groupe Al-Qaida d'Oussama Ben Laden et du groupe Hizb-ul-tahrir (Parti de la libération). Ce dernier, basé à Londres, recrute les jeunes musulmans de seconde génération. Il est très radical dans son discours : il appelle à proclamer immédiatement la renaissance du califat pour tous les musulmans, il condamne toute participation à la vie sociale et politique des pays d'accueil. Néanmoins il ne parle pas de djihad et ne recourt jamais à l'action violente. Le contenu de son discours est le même que celui du groupe d'Al-Qaida. Les deux groupes ont en commun une certaine vision de l'islam centrée sur la stricte application de la charia (loi religieuse), le retour individuel à une pratique stricte de la religion ramenée à un code du licite (*halal*) et de l'illicite (*haram*). Mais le point de divergence se situe au plan de la théorie et de la pratique dans le rôle du djihad et dans le recours à la violence pour atteindre les objectifs visés. C'est donc à l'intérieur d'un même discours islamo-politique, qui a la même interprétation de l'islam, que se focalise une divergence fondamentale sur les moyens d'accéder au pouvoir. Ces groupes prennent comme cibles les autres musulmans qui ne sont pas d'accord avec eux, ce qui explique en partie ce qui se passe actuellement en Algérie entre le Groupe islamique armé (GIA) et le Front islamique du salut (FIS).

Les courants modernistes, de leur côté, aspirent à une réforme profonde de l'islam s'appuyant sur une nouvelle lecture des textes fondamentaux. Cette nouvelle lecture vise une harmonisation des valeurs de l'islam avec les exigences de la modernité. Ces grands principes, comme la justice, la liberté, la tolérance ou l'égalité, sont en fait présents dans les sociétés musulmanes, qui les transmettent de génération en génération à travers une tradition surtout orale. Certains vont donc distinguer entre un islam oral, qui préconise les vertus de tolérance et une liberté de penser ainsi que les valeurs communes au judaïsme et au christianisme, et un islam textuel tel que prononcé par les juristes, oulémas, ayatollahs, qui reflète un islam sclérosé et intolérant.

Ainsi, certains auteurs ont dénoncé le statut de la femme dans l'islam. À titre d'exemple, citons Fatima Mernissi dans son livre *Le Harem politique* (Paris, Albin Michel, 1989), Leila Ahmed et son livre *Women and Gender in Islam* (New Haven, Yale University Press, 1992). D'autres ont amorcé des réflexions sur la nécessité d'une nouvelle lecture et interprétation du Coran et des hadiths, comme l'Égyptien Nasser Abou Zeid dans son livre *Le Concept du texte : étude des sciences coraniques* (en arabe, 1999). Cet auteur soutient la nécessité de lire le texte coranique selon les principes de la linguistique, de la sémiologie et des sciences sociales modernes, afin d'arriver à une lecture scientifique et contextuelle du livre sacré.

Des centaines d'intellectuels musulmans participent à ce mouvement de réflexion et leurs analyses offrent de nouvelles lectures de l'islam. L'approche commune aux nouveaux penseurs de l'islam réside dans la lecture contemporaine des textes sacrés à la lumière des disciplines sociales et scientifiques. L'impact de ces contributions se situe dans l'ouverture de la jurisprudence, l'insertion de la femme dans l'espace politique, les doctrines du pouvoir et leur compatibilité avec la modernité et les principes de l'islam. La prépondérance de cette pensée pourrait être décisive dans l'émancipation des sociétés arabo-musulmanes et pourrait ainsi responsabiliser les dirigeants vis-à-vis de leurs populations. Mais on peut se demander, à l'heure actuelle, si cette émancipation est réellement souhaitée ou même si elle est dans l'intérêt de certains États occidentaux et de leurs États clients.

Recherche sur la position de l'islam à l'égard des OGM

1. Méthodologie

Mise en situation de l'interdit alimentaire

Il y a trois ans, mon épouse m'a interrogé à propos d'une marque de Jello qu'on achète au Québec, car une de ses amies lui a posé la question suivante : Est-ce que le Jello qu'on mange ici est *halal* (licite) ou *haram* (illicite) ? Nous n'avions jamais pensé à ça, car les catégories du *halal* et du *haram* étaient, dans notre dictionnaire populaire, reliées aux viandes et non pas au dessert, comme le Jello ou la crème glacée! L'amie de ma femme, après avoir obtenu une réponse, lui a dit que cette marque de Jello contenait un ingrédient – la gélatine – qui vient du porc et non du bœuf!

Cette mise en situation est très proche du problème des OGM. Les musulmans pratiquants se demandent si ce qu'ils mangent est licite ou non. Ils peuvent chercher une réponse dans le livre sacré des musulmans, le Coran; ils peuvent aussi trouver ce qui est écrit sur le sujet dans les pays arabes et musulmans ou rencontrer des sources religieuses autorisées pour parler de ce sujet. Nous avons suivi une méthode similaire pour enquêter sur le caractère *halal* (licite) ou *haram* (illicite) des OGM. Cependant, nous avons étendu notre enquête aux musulmans qui ont des origines ethniques différentes en passant par leurs associations ou leur mosquée, car tous représentent d'une façon ou d'une autre l'islam.

Sur le plan méthodologique, nous avons utilisé toutes les ressources disponibles : les écrits disponibles en français, en anglais et en arabe sous la forme d'articles ou de sites Web, des entrevues en direct avec des personnes, des entretiens téléphoniques et des entrevues par l'intermédiaire d'Internet. Nous avons découvert que plusieurs sites Web donnent des informations sur l'islam et, surtout, s'intéressent aux problèmes quotidiens chez les musulmans en Europe et en Amérique du Nord. En résumé, nous avons fait appel aux ressources suivantes :

Les sources écrites

- Le livre le plus important chez les musulmans, le Coran¹⁰, ainsi que les hadiths¹¹, où l'on trouve tous les sujets qui sont traités concernant l'être humain dans son existence.
- Des ouvrages en arabe sur l'islam et l'Occident, sur le vécu quotidien des musulmans en Europe et aux États-Unis.

10. J'ai utilisé pour notre recherche deux copies du Coran, une en arabe et une en français, traduite et présentée par André Chouraki, Paris, Éditions Robert Laffont, 1990. André Chouraki a également traduit la Bible.

11. Sahih Albukari, traduit en anglais par Muhsin Khan. Al Bukhari a écrit ce livre deux siècles après la mort du prophète. Il a travaillé 16 ans pour recueillir les informations sur les faits et les dires du prophète; le nombre de hadiths est arrivé jusqu'à 2602, mais avec la répétition il est devenu 9082. D'autres auteurs ont écrit sur le même sujet; vous pouvez consulter ces livres sur le site : www.isna.net.

- Quelques magazines en arabe imprimés au Québec et au Canada (al-Higra, al-Hayat). Plus que les références en arabe, ont été consultés plusieurs documents en français¹² et en anglais qui abordent l'islam et les musulmans en Occident après le 11 septembre.

Des sites électroniques¹³

- Plusieurs sites arabes, comme celui d'Al-Jazira dans le Golfe arabe (le CNN arabe), d'Al-Azhar en Égypte (la plus haute référence pour l'islam sunnite, comme Rome pour les catholiques), d'Al-Najaf en Irak et en Iran (la plus haute référence pour l'islam chiite). Ces trois sites sont les plus importants dans les pays arabes et musulmans sur le plan religieux et de l'information.
- Une dizaine d'autres sites qui se trouvent au Québec, aux États-Unis, en Europe, et dans d'autres pays arabes ont été consultés. Ces sites ont été créés par des étudiants musulmans qui étudient dans ces pays occidentaux ou par d'autres groupes de musulmans religieux qui s'emploient à résoudre les problèmes de la vie quotidienne des musulmans en Occident. Dans la plupart des sites, on trouve beaucoup d'informations sous une rubrique de forme questions/réponses qui traite plusieurs sujets comme : le mariage, la succession, la conversion, etc. Certains abordent la question de la nourriture : peut-on manger chez McDonald, cette nourriture est-elle *halal* (licite) ou *haram* (illicite) ? D'autres sujets touchent la transfusion sanguine, dans le cas où le sang provient de gens d'autres religions, ou encore le don des organes ou l'eau recyclée par les stations d'épuration des eaux. Les problèmes religieux et spirituels sont examinés. L'objectif de ces sites est de donner une réponse claire à ces sujets-problèmes. Cette réponse doit être donnée à la lumière de l'islam, c'est-à-dire basée sur l'interprétation de la loi musulmane (*fiqh*).

Entrevues et entretiens téléphoniques

- Il n'était pas facile de choisir un échantillon de personnes ou d'organismes pour avoir une réponse représentative de la communauté musulmane au Québec sur la question des OGM et de l'islam. En faisant le tour des communautés, j'ai trouvé un grand nombre de centres et d'associations islamiques (voir Annexe III).
- Pour résoudre ce problème, nous avons retenu des musulmans aux origines ethniques différentes et des musulmans sunnites et chiites. Nous avons donc rencontré des imams pakistanais (sunnite), libanais (sunnite et chiite), tunisien (sunnite), iraniens (chiite). Parfois, il a été nécessaire de parler deux fois avec la même personne, afin de donner à celle-ci le temps nécessaire pour chercher davantage d'informations sur le sujet. En plus des imams, nous avons rencontré un médecin et un ingénieur qui sont des musulmans pratiquants, engagés sur une base volontaire dans la religion et la communauté musulmanes.

12. « Islam contre Islam », Manière de voir 64, juillet-août 2002 – *Le Monde diplomatique*.

13. Sites en arabe : www.aljazeera.com, www.alazhar.com, www.alnajafia.com, www.assafir.com; sites en anglais : www.ifanca.com, www.isna.net, www.Islam-qa.com; sites en français : www.al-Islam.org, www.imarabe.org, www.lamedina.fr. Plusieurs sites seront ajoutés en annexe à la fin de ce rapport.

- Nous avons eu de la difficulté à fixer des rendez-vous pour les entrevues. Cela tient, à notre avis, à deux raisons. La première est la prudence qui domine dans la communauté musulmane après le 11 septembre; il est suspect aux yeux des musulmans de se présenter comme faisant une recherche pour le gouvernement. J'ai donc utilisé quelques contacts dans la communauté pour être présenté aux imams et réussir à obtenir des entrevues. La deuxième raison était liée aux vacances d'été; il a fallu téléphoner à plusieurs reprises pour fixer un rendez-vous.
- Nous avons utilisé la technique de l'entrevue semi-dirigée sans questionnaire. Cependant, deux questions importantes pour notre sujet étaient abordées :
 1. La position de l'islam sur l'environnement et la nature.
 2. L'islam et les OGM (la nourriture et la santé de l'homme).

2. L'islam a-t-il une position concernant les OGM?

Dans la plupart des entrevues avec les différents imams et responsables religieux, dans nos recherches bibliographiques et sur les sites Web que nous avons consultés, il apparaît clairement des bases communes qui s'appliquent à toute la discussion de la position de l'islam et les OGM. Ce tronc commun dans les réponses s'explique dans la mesure où ce sont les mêmes principes d'interprétation et que la seule référence était le Coran ou les hadiths (les faits et dits) du prophète.

2.1 L'environnement et la nature dans l'islam

La protection de la nature et de l'environnement terrestre prend une place très importante dans l'islam. Depuis sa création, la terre est un don ou un cadeau de Dieu à l'homme. Il faut faire tout ce qui est possible pour la garder propre et saine. Le premier homme, Adam, est né de l'environnement et de la terre; on trouve dans le Coran plusieurs versets dans ce sens :

A Thamûd¹⁴, leur frère Sâlih dit : « Ô mon peuple, servez Allah, vous n'avez d'autre Ilah que Lui ! Il vous a tirés de la terre et vous a ressuscités là.

Hûd (11.61)

Dieu demande aussi aux gens de ne pas corrompre la terre et de ne pas la détruire :

Quand il leur est dit : « Ne corrompez pas la terre » ils disent : « Voici, nous sommes des réformateurs. »

La Génisse (2.11)

Mangez et buvez de la provende d'Allah, ne pervertissez pas la terre en corrupteurs.

La Génisse (2.60)

14. Thamûd : peuple de l'ouest de l'Arabie. Il connu le même sort que les 'Âdites exterminés à cause de leurs crimes. Sâlih fut le prophète, chargé, comme Hûd chez les 'Âdites et Jonas à Ninive, de les prévenir de leur extermination prochaine.

Parfois, l'homme croit qu'il est fort et capable de faire ce qu'il veut de la terre, mais Dieu n'aime pas que ses croyants abîment la nature :

*Quand il s'en retourne, il parcourt le pays,
ravage et détruit labours et bétail : or Allah n'aime pas le ravage.*

La Génisse (2.205)

Le rôle de l'homme est de bâtir sur la terre et de profiter de ce qu'Allah a donné pour l'homme dans la nature, comme l'eau, les grains et les produits agricoles.

*Que l'humain considère sa nourriture : Nous répandons l'eau à profusion, nous
fendons la terre de sillons, nous y faisons germer des graines, vignes et cannes,
oliviers et palmiers, vergers luxuriants, fruits et pâturages, pour vous et vos
troupeaux.*

Il se renfrogne 'Abasa (80.24-32).

Mais il ne faut jamais détruire ce que l'homme a bâti :

*Que l'humain considère sa nourriture :
Ne ravagez pas la terre après sa réforme¹⁵.
Implorez, dans la crainte et l'espoir :
Les matrices d'Allah sont proches des excellents.*

Les Hauteurs (7.56)

Dieu a donc créé la terre avec les montagnes, les fleuves, les fruits, le jour et la nuit. Il a créé tous les vivants pour aider l'homme à vivre sur la terre :

*Il étend la terre,
Y met les escarpements et les fleuves,
Y met tous les fruits, par couples, deux,
Et voile le jour par la nuit.
Voilà des signes pour un peuple réfléchi¹⁶.*

Le Tonnerre (13.3)

Le prophète parle de l'agriculture et encourage l'homme à profiter de la terre :

*Narrated Abu Umama al-Bahili :
I saw some agricultural equipments and said : « I heard the Prophet saying : "There
is no house in which this equipment enters except that Allah will cause humiliation to
enter it".¹⁷ »*

15. *Sa réforme* : annoncée et réalisée par les envoyés d'Allah.

16. *Un peuple réfléchi* : qui découvre, dans le prodigieux miroir du réel, le visage d'Allah.

17. Sahih Bukari, volume 3, livre 39, numéro 514.

Dans ce hadith, le prophète dit qu'il ne faut pas rentrer l'équipement agricole dans la maison; en d'autres termes, il faut l'utiliser et ne pas le mettre dans le dépôt.

En cherchant dans le Coran, on peut trouver ainsi des centaines des versets qui parlent du respect de la nature, de la terre et de ses produits agricoles. Ceux-ci sont très importants pour la continuité de la vie humaine :

Ohé ceux qui adhèrent, prodiguez le meilleur de ce que vous acquérez et de ce que nous faisons sortir de terre. Ne vous tournez pas vers ce qui y est vil pour le prodiguer. Vous-mêmes ne le prendriez qu'en fermant les yeux. Connaissez-le : voici Allah magnanime désirable.

La Génisse (2.267)

*Il fait descendre l'eau du ciel, en boisson pour vous :
Les arbres où ils pâturent croissent avec¹⁸.*

L'Abeille (16.10)

Il produit pour vous les céréales, l'olivier, le palmier, la vigne et tous les fruits. Qu'à ces signes le peuple réfléchisse!

L'Abeille (16.11)

Dans la plupart des entrevues, les imams ou les musulmans pratiquants ont toujours insisté sur le fait que l'islam est le premier à parler de l'environnement, de la protection de la nature, et ce, depuis le temps du prophète. Ils citent à cet effet des versions du Coran ou des hadiths du prophète.

2.2 Les aliments halal et les OGM

Le deuxième aspect important dans les entrevues concernait la nourriture *halal* (licite) au regard des OGM. Une règle essentielle encadre toutes les différentes interprétations du *halal* ou de ce qu'il est permis de manger dans la religion islamique.

Le mot *halal* se retrouve maintenant dans plusieurs magasins et restaurants en Occident, lorsqu'un grand nombre de musulmans y vivent, comme c'est le cas à Montréal. Bien sûr, on ne trouve pas cette affiche de *halal* dans les pays musulmans, car toutes les nourritures doivent être *halal* en principe. Il existe trois termes indispensables pour la compréhension des interdits alimentaires dans l'islam. Ces trois termes sont beaucoup utilisés par les musulmans pratiquants dans la vie quotidienne : *Halal? Haram? Mashbooh?*

Halal est un terme arabe qui signifie légal ou permis pour les musulmans. Le contraire de *halal* est *haram*, qui signifie interdit. Les termes *halal* et *haram* sont uniquement utilisés pour décrire les produits alimentaires, les viandes, les cosmétiques et les produits de soins personnels. L'autre terme

18. *Les arbres* : en l'absence d'herbages, les troupeaux, en Arabie, broutent les feuilles des arbres et des arbustes du désert.

Où ils pâturent : les troupeaux.

important à retenir surtout pour notre sujet de discussion est *mashbooh* qui signifie suspect ou douteux. Ce dernier terme a beaucoup été utilisé dans nos entrevues avec les responsables religieux.

Nos recherches nous ont conduits à une organisation très importante en Amérique du Nord qui s'occupe de superviser et de certifier la production des produits et des aliments *halal*. L'activité de cette organisation couvre les États-Unis et s'étend jusqu'au Québec et au Canada. À Montréal, nous avons trouvé chez quelques boucheries et magasins *halal* des certificats qui sont délivrés par cette organisation, les autorisant à vendre les produits *halal*. Cette organisation s'appelle IFANCA¹⁹ (Islamic Food and Nutrition Council of America); elle est enregistrée aux États-Unis depuis 1982. À la suite des informations obtenues sur leur site Internet et de nos entretiens téléphoniques (août 2002) avec l'organisation, nous pouvons la décrire ainsi : le but d'IFANCA est d'introduire le code religieux de *halal* dans l'industrie alimentaire, mais aussi auprès des enseignants et des corps législatifs. Cette organisation se donne comme mission de développer la conscience des consommateurs en ce qui a trait à la nourriture *halal*. Un autre but est de rendre la nourriture *halal* facilement accessible à tous les consommateurs et d'apporter des solutions *halal* aux besoins et problèmes de ceux-ci. Afin de bien remplir cette mission, l'organisation s'engage dans les activités suivantes :

- Superviser la production des aliments *halal*.
- Certifier la production de la nourriture *halal*.
- Diriger les débats portant sur les sujets qui touchent les consommateurs de nourriture *halal*.
- Trouver des solutions aux nouveaux défis.
- Publier les renseignements sur le *halal*.
- Garder les meilleurs producteurs pour la production du *halal*.

Il existe aussi plusieurs autres organismes dans ce domaine en Amérique du Nord, mais aucune au Québec jusqu'en juin 2002. Une nouvelle organisation s'est donc récemment mise en place à Montréal, l'Organisation islamique du contrôle de la viande *halal*; elle ne s'occupe que de la viande *halal* et non des autres produits de soins personnels (les cosmétiques) et des produits alimentaires, comme le fait l'IFANCA. Ces organisations prennent le Coran et le Hadith comme référence de base pour leurs interprétations. Dans ces organisations, les interdits alimentaires sont semblables :

- le porc, le lard et les produits dérivés;
- les animaux n'ayant pas subi l'abattage rituel;
- les animaux abattus au nom de quiconque d'autre que Dieu;
- les animaux carnivores, oiseaux de proie et les animaux terrestres sans oreilles externes;
- l'alcool et les drogues;
- le sang et les produits dérivés du sang;
- les aliments contaminés par un des produits mentionnés.

Ces interdits alimentaires prennent leurs sources du Coran, où l'on trouve plusieurs versets dans plusieurs sourates différentes :

19. Pour avoir plus d'informations : www.ifanca.org.

Voici, il vous interdit la charogne, le sang, la viande de porc, et ce qui est immolé pour tout autre qu'Allah²⁰.

Mais pour qui y est contraint, sans concupiscence ni agressivité, voici Allah, indulgent, matriciel²¹

La Génisse (2.173)

Vous sont interdits la charogne, le sang, la viande de porc; ce qui est immolé pour un autre qu'Allah; l'étouffée, l'assommée, la culbutée, l'encornée; celle que la fauve a dévorée...

Aujourd'hui, j'ai réalisé pour vous votre créance, j'ai parachevé sur vous mon ravissement. Pour créance, je veux pour vous la pacification, al-islam.

Sous la contrainte de la faim, sans intention mauvaise, nul n'est inique : voici Allah, indulgent, matriciel²².

La Table (5.3)

Ils t'interrogent sur ce qui leur est permis.

Dis : « Les bonnes nourritures vous sont permises et ce que vous prenez aux prédateurs et aux chiens à qui vous apprenez ce qu'Allah vous apprend : nourrissez-vous de ce qu'ils vous apportent, après avoir invoqué dessus le nom d'Allah. »

Frémissez d'Allah. Voici Allah, prompt au compte²³.

La Table (5.4)

Dans un autre verset du Coran est décrite la perception islamique concernant les nourritures des *Gens de livre* ou de ceux qui ont reçu l'Écrit (Chrétiens et Juifs) :

Aujourd'hui, les bonnes nourritures vous sont permises. La nourriture de ceux qui ont reçu l'Écrit vous est permise, et votre nourriture leur est permise. Sont licites pour vous, les vertueuses parmi les adhérentes et les vertueuses à qui l'Écrit a été donné avant vous, quand vous leur aurez donné leurs douaires non en fornicateurs ni en preneurs de maîtresses. Qui efface l'amen rend son œuvre vaine. Il sera parmi les perdants dans l'Autre monde.

La Table (5.5)

20. *La charogne* : toute bête licite mais non égorgée rituellement.

Le sang : il est identifié à la vie; sa consommation est interdite, la bête exsangue étant seule consommable. Égorgée, son sang est recouvert par la terre.

Sur des stèles (nusb) : le mot évoque la *maseba* des Cananéens et des Hébreux, sortes de menhirs vénérés où les fidèles offraient des sacrifices. Ces pierres étaient l'objet d'un culte en Arabie pré-islamique.

21. Les mêmes interdits alimentaires se retrouvent dans la bible (Lév. 22,8; Dt 14,21; Gn 9,4; 11,7. Voir Ac 15,20-28; 29,21-25).

22. *J'ai réalisé pour vous votre créance* : ce verset est d'une importance capitale en théologie musulmane; il sert de fondement au légitimisme alide dont le chiïsme est combattu par le sunnisme.

Sous la contrainte : en cas de famine, les nourritures interdites sont tolérées.

23. *Aux prédateurs* : notamment les faucons.

Aux chiens : la chasse est largement pratiquée en Arabie; il est licite de consommer ce que faucons et chiens de chasse dûment dressés rapportent à leurs maîtres. Mais toute nourriture, pour être licite, doit être consacrée à Allah par la bénédiction rituelle : *bismi-l-lah* (au nom d'Allah).

Les commentateurs entendent par le terme les bonnes nourritures les aliments sains et agréables qui sont reconnus comme licites. Tout aliment permis par la diététique biblique est licite au regard de l'islam. Les musulmans peuvent manger les mets des chrétiens à l'exclusion des viandes interdites ou abattues sans respecter les rites de l'islam. La nourriture des païens est rigoureusement interdite pour le musulman haram.

Mais on remarque dans un autre verset du Coran une invitation à ne pas interdire les bonnes nourritures aux croyants; au contraire il faut manger ce qu'Allah nous a permis :

Ohé, ceux qui adhèrent, n'interdisez pas les bonnes nourritures qu'Allah vous a permises, mais ne transgressez rien : Allah n'aime pas les transgresseurs²⁴.

La Table (5.87)

Mangez ce dont Allah vous pourvoit de licite et de bon. Frémissez d'Allah qui vous les donne, adhérents!

La Table (5.88)

On a parlé de tous les aliments connus à l'époque, mais une question se pose sur les fruits de mer, les poissons, etc. L'islam n'a rien oublié et Allah a autorisé ces nourritures :

La pêche en mer et sa nourriture vous sont permises pour subsister, pour votre jouissance et celle des voyageurs. La chasse terrestre vous est interdite quand vous êtes en état sacré. Frémissez d'Allah, vous serez rassemblé à lui²⁵.

La Table (5.96)

Plusieurs versets coraniques concernent les aliments et les nourritures, mais il y en existe aussi pour un autre interdit important : l'alcool. Seul ou dans plusieurs produits alimentaires, il est considéré comme une drogue; plusieurs versets spécifiques indiquent qu'il est illicite :

Ils t'interrogent sur le vin et le jeu. Dis : « Grave est l'offense des deux, malgré leur attrait pour les hommes. Mais leur offense est plus grave que leur attrait²⁶. »

La Génisse (2.219)

Ohé, ceux qui adhèrent, n'entrez pas en prière en étant ivres, quand vous ne savez pas ce que vous dites...

Les Femmes (4.43)

24. Il se serait agi de compagnons du prophète qui s'obligeaient à des jeûnes constants, à des veilles et à des pratiques ascétiques : ce verset les rappelle à la philosophie du juste milieu, chère aux théologiens ultérieurs : « *pas de vie monacale dans l'Islam* », dira le prophète selon un *hadith*.

25. *La pêche* : cette chasse en mer était permise aux pèlerins qui arrivaient par la mer du golfe Persique ou par la mer Rouge, ou peut-être même d'Éthiopie.

26. *Le jeu (maisir)* : jeu de hasard par fléchettes lancées sur un chamelon ou un mouton dont la chair est ensuite partagée entre les gagnants. L'islam interdit rigoureusement les jeux de hasard à l'exception des paris sur les chevaux de course et le tir.

Ohé, ceux qui adhèrent, le vin, le jeu, les stèles, les flèches sont une abomination, l'œuvre du Shaitân : Écartez-vous d'eux.

Peut-être serez-vous fécondés²⁷.

La Table (5.90)

Le Shaitân veut susciter entre vous l'animosité et la haine par le vin et le jeu, pour vous éloigner de la mémoire d'Allah et de la prière. Ne vous en absteniez-vous pas?

La Table (5.91)

Le vin (*khamr*) désigne toute boisson alcoolisée. L'interdiction formelle de tout alcool est proclamée à la cinquième sourate du Coran. L'interdiction de l'alcool est graduelle. Elle va de la deuxième jusqu'à la cinquième sourate. Au début, le prophète explique que le vin n'est pas bon pour la santé (leur offense est plus grave que leur attrait), il ne faut pas le consommer (2.219); puis il dit qu'il ne faut approcher la prière quand on est ivre (4.43); enfin, il énonce l'interdiction formelle du vin (5.90,91).

On a trouvé aussi dans les hadiths du prophète plusieurs reprises de l'interdiction de l'alcool :

Narrated Ibn 'Umar :

Allah's Apostle said, "Whoever drinks alcoholic drinks in the world and does not repent (before dying), will be deprived of it in the Hereafter".²⁸

Narrated 'Aisha :

Allah's Apostle was asked about Al-Bit²⁹. He said, "All drinks that intoxicate are unlawful (to drink)³⁰.

Narrated Abu Huraira :

On the night Allah's Apostle was taken on a night journey (Miraj), two cups, one containing wine and the other milk, were presented to him at Jerusalem. He looked at it and took the cup of milk. Gabriel said, "Praise be to Allah Who guided you to Al-Fitra (the right path); if you had taken (the cup of) wine, your nation would have gone astray".³¹

Outre l'interdiction du vin qui est bien connue au temps du prophète, on trouve dans le hadith l'interdiction de toute boisson qui intoxique :

Book 42, Number 42.4.9 :

Yahya related to me from Malik from ibn Shihab from Abu Salama ibn Abd ar-Rahman that A'isha, the wife of the Prophet, may Allah bless him and grant him

27. *Les stèles* : élevées aux idoles.

Les flèches : divinatoires.

28. Traduction de Sahih Bukari, volume 7, livre 69, numéro 481.

29. Liqueur préparée avec du miel au Yémen.

30. *Op. cit.*, n° 491.

31. *Op. cit.*, n° 482.

peace, said, "The Messenger of Allah, may Allah bless him and grant him peace, was asked about mead, and he replied, 'Every drink which intoxicates is haram'".

Book 42, Number 42.4.10 :

Yahya related to me from Malik from Zayd ibn Aslam from Ata ibn Yasar that the Messenger of Allah, may Allah bless him and grant him peace, was asked about al-Ghubayra. He said, "There is no good in it," and forbade it. Malik said, "I asked Zayd ibn Aslam, 'What is al-Ghubayra?' He said, 'It is an intoxicant'".

L'interdiction ne touche pas seulement la personne qui prend l'alcool, elle touche aussi le fabricant, le vendeur et le serveur d'alcool³².

Les hadiths ont une grande importance dans l'islam; ils sont la source de plusieurs explications. On y trouve des réponses à des questions ou à des problèmes vécus par les musulmans dans leur quotidien. Ils traitent de tous les aspects de la vie et de la pratique religieuse, ils indiquent comment il faut agir dans des situations différentes. Les réponses concernant la nourriture, le mariage, le travail, le recrutement, les boissons, etc., sont basées sur le vécu du prophète et de ses compagnons en leur temps. Plusieurs disciples³³ qui ont été proches du prophète ont rapporté les hadiths.

Il était important de retourner à la version coranique originale et aux hadiths pour connaître les aliments et les produits qui sont interdits dans l'islam. En effet, la position de l'islam sur les OGM est et sera nécessairement basée sur l'interprétation du texte coranique. D'ailleurs, tout au long des entrevues avec les responsables religieux, nous avons remarqué le retour successif des mêmes versets coraniques et des mêmes *Alhadiths*³⁴ qui touchent tout ce qui est relié à la nature et aux nourritures.

Sur la question spécifique des OGM, la majorité des personnes rencontrées en entrevue ou par entretiens téléphoniques faisaient la distinction ou la différence entre les produits végétaux et les produits animaux.

- Lorsqu'il est question des produits végétaux, on parle alors de l'environnement et de la nature, qu'il faut bien protéger, que ce soit la terre, les plantes, les arbres, les eaux, etc. Cette invitation à protéger la nature est considérée comme un devoir sacré dans l'islam, car tout ce qui est sur la terre est un don de Dieu. Ce discours existe, nous l'avons vu, depuis le IX^e siècle et il n'est pas nouveau pour les musulmans. Cette interprétation est basée sur plusieurs versets coraniques et sur

32. Malik's Muatta (*Hadith*), Book 42, Number 42.5.12 :

Yahya related to me from Malik from Zayd ibn Aslam that Ibn Wala al-Misri asked Abdullah ibn Abbas about what is squeezed from the grapes. Ibn Abbas replied, "A man gave the Messenger of Allah, may Allah bless him and grant him peace, a small water-skin of wine. The Messenger of Allah, may Allah bless him and grant him peace, said to him, 'Don't you know that Allah has made it haram?' He said, 'No.' Then a man at his side whispered to him. The Messenger of Allah, may Allah bless him and grant him peace, asked what he had whispered, and the man replied, 'I told him to sell it.' The Messenger of Allah, may Allah bless him and grant him peace, said, 'The One who made drinking it haram has made selling it haram.' The man then opened the water-skins and poured out what was in them."

33. *Ces gens sont comme Ayesha, qui est nommée la mère des croyants; elle était aussi l'épouse du prophète, Omar ibn Alkhattab qui était le deuxième calife.*

34. *Pluriel arabe de Hadith (les fait et les dires du prophète).*

les hadiths du prophète qui disent que *tout ce qui est nuisible à la nature est nuisible à l'homme*³⁵. Ainsi donc, avant d'interdire ou d'autoriser les produits végétaux modifiés génétiquement, il faut savoir d'où viennent ces produits, c'est-à-dire leurs ingrédients. Y a-t-il des produits *haram*? Outre l'aspect *haram*, la deuxième question qui se pose est la suivante : comment a-t-on planté ces produits et avec quelle technologie? Les réponses à ces questions conditionnent l'autorisation ou l'interdiction donnée par l'islam. Pour qu'un produit soit autorisé, il doit toujours respecter les deux conditions suivantes : 1) être *halal* à l'origine et ne contenir aucun germe ou microbe *haram* ou ses dérivés; 2) ne pas être nuisible à l'environnement et à l'homme à long ou à court terme³⁶. Ceci est partagé par la majorité des interviewés et ne crée aucune divergence d'opinions. Plusieurs questions communes à la plupart des entrevues ont surgi : Pourquoi faut-il accroître la production agricole ? Qui décide le besoin à ces produits ? Qui profite de l'augmentation de la quantité de ces produits : les pauvres, les agriculteurs, les commerçants ou les grandes compagnies qui travaillent dans le domaine de la biotechnologie ?

- En ce qui concerne les produits animaux, nous avons noté pendant toutes les entrevues qu'il était jugé plus facile et plus clair pour les interviewés de répondre à cette question. Ils ont pris comme référence les versets coraniques qui ont été mentionnés plus haut. Il était moins compliqué de prendre une décision avec les produits animaux que les produits végétaux. Ainsi, il ressortait des entrevues que tous les OGM qui contiennent des produits *haram* sont interdits. Ces produits sont :
 - Le porc, le lard et ses produits dérivés et les animaux n'ayant pas subi l'abattage rituel, les animaux abattus au nom de quiconque autre que Dieu.
 - L'alcool et la drogue.
 - Le sang et ses produits dérivés.

Enfin, plusieurs interviewés se sont interrogés sur la redistribution de la richesse entre les pays pauvres et les pays riches, sur les habitudes alimentaires en Occident où l'on jette beaucoup de nourriture alors qu'il y a beaucoup de pauvres en Occident même. Certains ont évoqué que, pour les pays pauvres qui n'ont rien à manger, la priorité devrait être de mieux partager la richesse³⁷ et de faire une bonne distribution avant d'utiliser les produits alimentaires modifiés génétiquement.

En conclusion de nos entrevues et de nos entretiens téléphoniques, il n'a pas été possible de trouver une position claire ou unifiée sur les OGM dans la communauté musulmane au Québec. S'il est clair pour cette communauté que tout ce qui vient du produit *haram* est interdit, il reste un manque d'information de fond sur la composition des aliments génétiquement modifiés. Aussi n'existe-t-il pas pour l'instant de position formelle.

35. Entrevue avec Allamah Nabil Abbas (Centre islamique libanais) le 22 juillet 2002.

36. Cheikh Bilal Al Jundi, entrevue le 27 juillet 2002, directeur général de l'école Ali Ibn Abi Taleb; Al-Imam Syed Fida Bukhari, entrevue le 6 juillet 2002, Centre islamique du Québec.

37. *Op. cit.* Sahih Bukari, Volume 7, Book 65, Number 304 : *Narrated Abu Huraira : Allah's Apostle said, "The food for two persons is sufficient for three, and the food of three persons is sufficient for four persons."*
Volume 7, Book 65, Number 305 : *Narrated Nafi': Ibn 'Umar never used to take his meal unless a poor man was called to eat with him. One day I brought a poor man to eat with him, the man ate too much, whereupon Ibn 'Umar said, "O Nafi'! Don't let this man enter my house, for I heard the Prophet saying, "A believer eats in one intestine (is satisfied with a little food), and a kafir (unbeliever) eats in seven intestines (eats much food)."*

Conclusion

Dans un entretien téléphonique³⁸ avec un responsable de l'IFANCA qui s'occupe des OGM et de l'islam, celui-ci a posé une question : « Si le prophète était encore vivant quelle position prendrait-il sur les OGM? » Il y a répondu d'une façon indirecte en disant que le prophète était progressiste et que l'islam fait une bonne place à tous les savants, qui sont au même niveau que les anges ! Il voulait dire ainsi que l'islam est bien ouvert à la technologie et peut être ouvert aux OGM. C'est l'un des opinions rencontrées; néanmoins cela illustre qu'il n'y a pas une décision claire et unique. Bien au contraire, nous avons trouvé une diversité d'opinions concernant les OGM et l'islam; elles peuvent être résumées en trois prises de position.

1. Position de *Al-Azhar* et de *Al-Najaf*

On notera l'absence d'une position officielle concernant les OGM chez les plus importantes autorités islamiques à *Al-Azhar* (sunnite) en Égypte et à *Al-Najaf* (chiite) en Irak. Ainsi, on peut penser qu'en l'absence d'une telle position officielle plusieurs positions chez les musulmans en l'Occident ont cours. Cette absence d'une position officielle est probablement liée aux priorités des musulmans dans leurs pays. Car, avant de parler des OGM dans ces pays, il faut parler des problèmes plus urgents que sont la pauvreté, la famine, l'économie, l'occupation militaire, les relations avec l'Occident, la démocratie, les droits de la personne, etc. Ces problèmes sont plus criants que les biotechnologies qui ne sont pas produites dans ces sociétés où les secteurs technologiques sont peu développés. De plus, les OGM n'ont pas encore pénétré la vie quotidienne des gens et donc ne peuvent créer un conflit avec la religion.

Nous l'avons vu, il existe néanmoins une orientation générale qui consiste à toujours respecter l'interdiction alimentaire expliquée dans le Coran et les hadiths du prophète. L'absence d'une position officielle concernant les OGM a donné *de facto* plus d'autonomie aux musulmans et à leurs associations en Occident. Cette autonomie se manifeste davantage chez les cheiks et les imams qui s'occupent des problèmes religieux quotidiens et qui ne s'attendent pas à recevoir une ligne directrice d'*Al-Azhar* ou d'*Al-Najaf* pour agir. Ils peuvent donc prendre des décisions en se basant toujours sur le texte coranique et sur les hadiths, car l'*ijtihad*³⁹ permet de travailler l'interprétation du texte sacré pour trouver la bonne réponse qui guide les croyants afin qu'ils prennent une décision dans toutes les circonstances.

2. Position de l'islam en Occident

Nous avons vu qu'il existe quelques organisations musulmanes importantes qui ont fait des recherches scientifiques et religieuses sur la question des OGM. Ces organisations se trouvent aux États-Unis,

38. Entretien téléphonique avec M. Muhammad Munir Chaudry (IFANCA) le 29 août 2002. Il a écrit un article avec Joe M. Regenstein intitulé « Implication of biotechnology and genetic engineering for kosher and halal foods », *Trends in Food & Technology*, mai 1994 (vol. 5).

39. L'*Ijtihad* correspond au travail d'élaboration critique permanent des *Ulémas* (pluriel de *Alem* - savant), inscrit et considéré par la tradition islamique classique comme la seule voie de la fidélité aux objectifs de la révélation coranique.

mais exercent une influence dominante qui arrive jusqu'au Canada, en Ontario et au Québec où habitent un bon nombre de musulmans. Cette influence se propage jusqu'en Europe, et prend sa force du fait de l'absence d'une position officielle sur les OGM.

Ces organisations sont les suivantes : IFANCA⁴⁰, ISNA⁴¹, Islam Q&R⁴². La mission qu'elles se donnent vise à promouvoir la nourriture *halal*. Sur leur site, des centaines des questions de musulmans, qui vivent en majorité aux États-Unis et au Canada, sont présentées. Ces demandes d'informations portent sur les produits alimentaires et leur composition (la viande, la crème glacée, les gâteaux, la gélatine, les restaurants qui servent des repas *halal*). Les sites mentionnent même une liste des magasins qui vendent ces produits, avec leurs adresses dans les villes américaines et canadiennes ainsi qu'à Montréal. L'IFANCA donne des renseignements sur tous les produits alimentaires, incluant les OGM. L'ISNA, quant à elle, s'occupe de l'éducation de la religion musulmane dans les écoles et les centres communautaires, et elle prépare les nouveaux imams pour diriger des mosquées. Elle s'occupe également de la jurisprudence islamique (*alfiqh*). Elle répond à d'autres genres de questions que peuvent se poser les musulmans en l'Occident qui sont confrontés aux avancées technologiques, par exemple sur le don des organes et de sang, le diagnostic prénatal, le clonage, etc. Les activités d'ISNA sont liées à la jurisprudence islamique, alors qu'IFANCA est directement reliée au marché de consommation et possède manifestement ses propres intérêts commerciaux. L'organisation Islam Q&R, quant à elle, se trouve aussi aux États-Unis. Elle répond du point de vue islamique aux questions qui touchent les produits alimentaires en Occident. Mais elle ne donne pas de listes de magasins qui vendent *halal* et ne s'occupe pas de donner les permis *halal* à ces magasins, comme le fait IFANCA.

Deux positions se dégagent parmi les musulmans en Occident :

- 1- La première considère que tous les produits OGM qui viennent des végétaux sont licites, à condition de ne pas être mélangés avec une substance impure ou souillée (voir Annexe II). Dans le cas des produits animaux venant d'animaux licites, ils sont consommables. S'ils viennent d'animaux illicites, ils ne sont pas consommables. Cela parce qu'il faut toujours respecter les critères d'*al-halal*, (l'abattage rituel, les animaux carnivores, le porc etc.). Prenons le cas de produits qui se transforment d'un état à l'autre :
 - Les matières grasses du porc qui se trouvent dans le savon ou dans les aliments préparés. Les aliments préparés sont illicites, car ils sont mélangés avec des ingrédients qui viennent du porc. Pour le savon, qui n'est pas une nourriture, on trouve une divergence d'opinions, mais l'avis le plus plausible est celui qui les interdit⁴³.
 - Les fromages. On trouve des enzymes qui viennent des ruminants pour faire certains fromages. La réponse dépend du type d'animal. Si les fromages sont fabriqués à partir du lait

40. Dernièrement l'IFANCA a créé un site en français.

41. Islamic Society of North America (ISNA).

42. Cette organisation a un site : www.isalm_qa.com. On y trouve beaucoup de questions qui touchent les interdits alimentaires en Occident.

43. Islam Q&R : cheikh Muhamed Salih Al-Munajjid (www.Islam_qa.com) question n° 210.

d'un animal interdit de consommation, leur consommation est interdite par consensus. S'ils sont fabriqués à partir de la caillette d'un animal égorgé de façon conforme à la *charia* (jurisprudence) et débarrassé de toute impureté, on peut alors les consommer. S'ils sont fabriqués à partir de la caillette d'animaux morts sans être égorgés, leur consommation fait l'objet d'une divergence d'avis. Mais l'opinion la plus crédible veut qu'ils soient interdits⁴⁴.

La décision la plus courante concernant les OGM est de mettre ces nouveaux produits dans le groupe des aliments suspects (*mashbooh*). Car ils ne sont pas clairs pour les consommateurs musulmans, donc ces aliments sont illicites, parce que tout ce qui est suspect (*mashbooh*) est illicite (*haram*). Cette interprétation est acceptée par la majorité des responsables religieux interviewés à Montréal. Ces responsables ont classé les produits OGM dans ce groupe des aliments suspects (*mashbooh*), car il n'y a pas d'études sur ces produits quant à leur influence sur la santé humaine et à leur impact sur la terre. Cette décision est basée sur le verset suivant du Coran : « *Ô gens! De ce qui existe sur la terre; mangez le licite et le pur; ne suivez point les pas du diable car il est vraiment pour vous un ennemi déclaré*⁴⁵ » (6 : 45).

2- La deuxième position qui affirme que les OGM sont *halal* est bien représentée par l'IFANCA et quelques organismes aux États-Unis ainsi que dans d'autres pays islamiques⁴⁶. Ils ne deviennent illicites que s'ils contiennent de l'ADN venant d'interdits alimentaires. Ces organismes sont en accord avec l'opinion de K. Hazzah⁴⁷ qui explique au début de son article que Dieu a autorisé les musulmans à manger la nourriture des *Gens de Livre*, et, comme ceux-ci mangent les produits OGM, les musulmans peuvent aussi les manger :

According to the Islamic Jurisprudence Council (IJC), foods derived from biotechnology-improved (GMO) crops are halal-fit for consumption by Muslims.

Pour les produits transformés, il les juge *halal* même si l'on trouve des gènes qui viennent d'origine *haram* :

Kosher and Halal requirements have many similarities, but it would be a mistake to take comparisons too far. Still, biologists note that individual genes in and themselves are not unique to their source. For example, one would find thousands of the same genes in swine as exist in lettuce. Yet, lettuce remains Halal... As of this point in time no foods are derived from such sources (porc ou d'autres matières haram), therefore today biotech-derived foods are perfectly acceptable as halal.

Il est donc permis de consommer les OGM, parce qu'ils viennent des sources acceptables (voir Annexe I).

Nous avons remarqué une différence notable entre le discours verbal (les entrevues) et le discours écrit (documents et sites Internet). Les gens en entrevue ont parlé de l'importance de l'environnement dans

44. *Op. cit.* Cheikh Muhamed Salih Al-Munajjid.

45. *Op. cit.* Cheikh Muhamed Salih Al-Munajjid.

46. Ces organismes sont : IJC (Islamic Jurisprudence Council), M.U.I. (Majelis Ulama Indonesia), M.U.I.S. (Majelis Ulama Uagama Islam Singapura), The Muslim World League, Saudi Arabia.

47. K. Hazzah, Economic & Agriculture 2000, August 04, 2000. www.eat2k.org/features/halal.html; voir annexe.

l'islam et de la protection de la terre en lien avec les impacts des OGM. Dans les discours écrits, ce sujet n'est pas abordé; il est question seulement des interdits alimentaires.

Avant de conclure, il importe de faire la différence entre la culture et la religion sur le plan des interdits alimentaires. L'islam se retrouve dans plusieurs cultures différentes. Les musulmans du Liban, par exemple, mangent la viande crue (contient du sang qui est *haram*) et la jugent acceptable, mais ce n'est pas le cas pour les musulmans des autres pays, l'Arabie Saoudite par exemple.

Nous avons donc dégagé les grandes positions concernant l'islam et les OGM que nous avons trouvées à partir de la consultation des sites, de la documentation et de quelques entrevues. Mais le sujet mérite d'être étudié plus profondément dans la communauté musulmane au Québec, surtout en l'absence d'une position officielle des hautes autorités religieuses (*Al-Azhar* et *Al-Najaf*). L'angle sous lequel les OGM sont discutés dans l'islam est celui des catégories des aliments licites ou illicites. Il n'existe pas une décision claire et globale qui fait la relation entre les aliments et les autres impacts de ces biotechnologies pour la santé humaine ou pour l'environnement par exemple. Les arguments scientifiques n'ont pas cours. Aussi, plusieurs interviewés⁴⁸ ont affirmé qu'ils acceptent la décision du gouvernement dans la mesure où celui-ci doit protéger tous les citoyens. Certains ont suggéré de créer un comité regroupant plusieurs spécialistes dans le domaine de la biotechnologie, de l'environnement ainsi que des responsables religieux pour étudier tous les aspects et l'influence de cette nouvelle technologie sur l'être humain et sur l'environnement. Ce comité aurait la responsabilité de faire des recommandations précises au gouvernement dans le but de protéger tous les citoyens.

48. Centre islamique libanais, Centre islamique du Québec, Centre islamique iranien et plusieurs personnalités, comme Dr Oussama Hussein, Al Cheikh Bilal Aljundi, Alama Nabil Abbas; aussi Amir Malek Charabiani, ingénieur, Al Cheik Syed Fida Bukhari.

Bibliographie

Sites Web à consulter sur l'islam et les OGM

1. Bezorgd over **GMO** (PDF) - ... Aanvullende informatie over GMO vindt u onder andere op www.nrc.nl/W2/Lab/Profiel... KUNST VAN DE ISLAM In de Nieuwe Kerk in Amsterdam is nog tot en met 24 april... <http://www.motivaction.nl/overig/media/issue/issue18.pdf>
2. **Islam** Online- News Section - ... Wigberto Tanada, last March, called for the Senate to label genetically modified organism (GMO) products because of probable porcine additives, effecting the ... <http://www.islam-online.net/english/Science/2001/12/article3.shtml> Search within this site
3. The time for 'conservative' thinking is over – ... Unless we quickly explore new horizons the GMO and all other worthy campaigns will become irrelevant ... We're flirting with a world war between Islam and the West. ... <http://www.btinternet.com/~nlpwessex/Documents/timeoverconcerativethinking.htm> Search within this site
4. Unfree trade – *Le Monde diplomatique*, May 2002. Contents. ... End of story (2). At present France is the mainstay of the anti-GMO blocking minority in the EU environment council. ... <http://mondediplo.com/2002/05/12trade>
5. EAT2K Headlines – ... to the Islamic Jurisprudence Council (IJC), foods derived from biotechnology-improved (GMO ... accepted by the Majelis Ulama Indonesia (MUI), the Majlis Ugama Islam ... <http://www.eat2k.org/features/halal.html>
6. SHAPING GENES: – ... research 89-90 eugenics 218-220 genetic engineering 131, 162 genome project 318 GMO ... 45-56, 62, 326, 331, 332 Christian version 51, 55, 328 Christians 54 Islam ... <http://www.biol.tsukuba.ac.jp/~macer/sg/SG19.html> Search within this site
7. January 2002 - Archived News - MonsantoPakistan - ... adopting Genetically Modified (GM) crop varieties in agriculture sector, Dr Rafiqul Islam ... China's Ag Ministry Says New GMO Rules Effective March 20 06 January ... <http://www.monsantopakistan.com/news/news.phtml?m=January&y=2002>
8. Genetically Engineered Crops – Professor AS Islam. We all rejoice at the prospect of coming into commission of ... NBI should choose to work on the production of genetically modified crops (GMO) ... http://www.esb.utexas.edu/islam/_private/content/Articles/genetically_engineered_crops.htm
9. 'A vanished gender' - October 25, 2001 - ... That quote is from the book "Taliban : Islam, Oil and the New Great Game in Central Asia" by Ahmed Rashid, a Pakistani journalist who covers Pakistan, Central ... http://www.inq7.net/opi/2001/oct/25/opi_mpdoyo-1.htm Search within this site
10. Genetically Modified Arguments - ... Genetically Modified Arguments. By David Le Page. Genetic modification of organisms (GMO) has become an extremely emotive subject in South Africa, which has led ... http://www.punjabilok.com/agriculture/biotech/gene_mod_arguments.htm Search within this site
11. Latest News - News Archives - Monsanto India – ... of Agriculture and Forestry (MAF) said it has issued guidelines on GMO ... Genetically Modified (GM) crop varieties in agriculture sector, Dr Rafiqul Islam Khan ... <http://www.monsantoindia.com/news/zernews0817.html?m=January&y=2002>
12. What is **Islam**? – ... Adverse effects are likely to be irreversible; once GMO's are released into the environment they cannot be subject to control. ... <http://www.irca.org.au/genetic.htm>
13. RSI English – ... But green groups have attacked the liability proposal for allowing companies too many possible legal defences, not only in the GMO sector, but across the board ... http://www.rsi.com.sg/en/programmes/eco_watch/2002/01/01_23_02.htm

14. UNCG 2002-2003 UGB: Department of History – ... GE Marker: GN CAR: GPM AULER/CLER: NW, CNW Early African empires, the spread of Islam ... History of Africa since 1870 (3:3). GE Core: GHP GE Marker: GN CAR: GMO ...
<http://www.uncg.edu/reg/Catalog/current/HIS/courses100-499.html> Search within this site
15. AgBioWorld - Agricultural biotechnology can help prevent ... – ... 17, Ahmad S. Islam, Technical Writer for Web Page, LEHLE Seeds, Also Part-Time at Botany Dept, UT, Texas, Ph.D. Genetics & Plant Breeding. ... http://www.agbioworld.org/PHP/index_search.phtml?alpha=I Search within this site
16. EARTH RAINBOW NETWORK ARCHIVES OF THE POSTINGS TO THE LIST IN ... – ... Jimmy Carter on misinformation and scare tactics by President Bush + GMO ... 2001) Miscellaneous Subjects #102: Various comments about Suzy Ward's books + An Islam ...
<http://www.cybernaute.com/earthconcert2000/Archives2001.htm>
17. News – ... report by the Inter Press Service, said that the "golden rice" boasted by GMO ... Women's groups such as Sisters in Islam and Women's Aid Organization, along with ...
http://www.whrnet.org/archive/news/june_19_02.htm
18. Minnesota Women's Press: Articles and Commentary – ... Informational piece on the GMO controversy. ... Islam--Clarifying the distinction between culture and religion. Contrary to some impressions, Islam has given ... <http://www.womenspress.com/newspaper/2000/2000.html>
19. KILASAN IPTEK -- Minggu, 6 Januari 2002 – ... Hasil itu menunjukkan, mereka akan susah memilih produk yang betul-betul bebas GMO hanya berdasarkan label pada kemasannya. (AFP/nes) Berita iptek lainnya : ...
<http://www.kompas.com/kompas-cetak/0201/06/iptek/kila22.htm> Search within this site
20. www.isna.net
21. **RELIGIOSCOPE** : À la découverte des religions dans le monde contemporain! Actualités – Informations – Analyses – Agenda – Ressources www.religioscope.com
22. **web-islam** : Annuaire islamique de sites musulmans francophones, portail islamique des sites musulmans www.web-islam.info
23. **Info-Islam Montréal** Information sur l'islam en français. L'objectif premier est de fournir les moyens pour mieux comprendre ce message universel qu'est l'islam, selon le Coran et la Sunna. Extraits du Coran et livres pour approfondir la connaissance de l'islam. Société/Spiritualité/Religions <http://www3.sympatico.ca/infoislam/>
24. **islam-mtl.net** Information sur l'Association des étudiants musulmans de l'Université de Montréal et des écoles affiliées : le comité, l'horaire des prières, le Darss, le Hadith et les nouvelles. Aussi, un forum permettant de mieux comprendre cette religion. Education/Associations/Associations étudiantes/Universitaires/Université de Montréal <http://www.islam-mtl.net/>
25. **Richesse de l'islam (La)** Informations sur la pluralité de l'islam : islam sunnite, chiite et musulman. Répertoire de liens vers des sites en rapport avec ce sujet. Société/Spiritualité/Religions <http://ca.geocities.com/bonbeau40/>
26. **Association des étudiants musulmans et musulmanes de l'Université du Québec à Montréal** Cette association a pour but de rapprocher les étudiants de l'UQAM qui partagent une même foi en l'islam, et si possible mieux faire connaître cette religion à l'intérieur de l'université ainsi qu'à l'extérieur. Société/Spiritualité/Religions <http://www.chez.com/aemuqam/>

27. **Centre culturel islamique de Québec** Le CCIQ est un centre de référence pour les musulmans de la région de Québec. Explications sur la foi, le Coran et l'islam dans le monde. Société/Spiritualité/Religions <http://iquebec.ifrance.com/cciq/>
28. **Concordia M.S.A.** L'Association des étudiants musulmans de l'Université Concordia présente des liens pour mieux comprendre l'islam, l'horaire des activités et les heures de rencontre pour les prières. Société/Spiritualité/Religions <http://alcor.concordia.ca/~msa/>
29. **Dinona : Abdelaziz Islamic Network** Espace virtuel réservé à l'islam, qui inclut des liens vers des magazines, des articles et des nouvelles. Société/Spiritualité/Religions <http://membres.lycos.fr/dinona/>
30. **Islamic** Information permettant de mieux connaître et comprendre cette religion orientale qu'est l'islam. Société/Spiritualité/Religions/Religions orientales <http://membres.lycos.fr/islamic/>
31. **Religionswissenschaft** Informations générales et spécialisées sur les diverses traditions des trois religions monothéistes : le judaïsme, le christianisme et l'islam. Société/Spiritualité/Religions <http://religionshaft.bizland.com/>
32. **Univers spirituel du monothéiste (L')** Informations sur les branches du christianisme, du judaïsme et de l'islam. Les sujets favoris sont le Nom de Dieu, la Bible, les religions. Société/Spiritualité/Religions <http://membres.tripod.com/sopherim/>
33. **Association des musulman(e)s de l'Université de Sherbrooke** L'AMUS regroupe les musulmanes et musulmans de différentes nationalités fréquentant l'Université de Sherbrooke en tant qu'étudiants, professeurs ou employés. Education/Associations/Associations étudiantes/Universitaires/Université de Sherbrooke <http://callisto.si.usherb.ca/~amus/>
34. **Assuna Annabawiyah** Mosquée de Montréal située dans le quartier Mile-End. Informations sur les activités de la communauté et sur la religion musulmane en général incluant des textes et des liens. Société/Spiritualité/Religions <http://www.assuna-annabawiyah.org/>
35. **ICN** L'Islamic Cultural Network est associé à la Muslim Student Association à l'Université McGill et fait la promotion du mode de vie et de la religion islamiques. Société/Spiritualité/Religions <http://ssmu.mcgill.ca/icn/>
36. www.cair-net.org : L'association de défense des musulmans américains a mis en ligne son rapport annuel sur l'état des droits civiques des musulmans aux États-Unis, qui montre une dégradation continue de la situation. En anglais.
37. www.aljazeera.net en arabe et en anglais
38. www.alazhar.com en arabe et en anglais
39. www.assafir.com journal libanais en arabe
40. www.alnajafia.com en anglais et en arabe
41. www.ifanca.com en anglais et en français
42. www.islam-qa.com en anglais
43. www.al-islam.org
44. www.imarabbe.org

Livres sur l'islam

1. Le Coran, traduit en français par André Chouraki, Éditions Robert Laffont, Paris, 1990.
2. Le Coran, traduit de l'Arabe et annoté par Jacques Berque, Sindbad, Paris, 1990.
3. Abdelkhah, Fariba : Être moderne en Iran, Khartala, Paris, 1998.
4. Abderraziq, Ali : L'islam et les fondements du pouvoir, La Découverte, Paris, 1994.
5. Aldeeb, Sami A. : Les musulmans face aux droits de l'homme : Religion; Droit et politique, Études et documents, Winkler, Brochum, 1994.
6. Alili, Rochdy : L'islam à l'usage de ma fille, Seuil, Paris, 2000.
7. Alili, Rochdy : Qu'est-ce que l'islam?, La Découverte, Paris, 1996.
8. Balta, Paul : L'Islam, Le Cavalier bleu, Paris, 2001.
9. Cesari, Jocelyne : Faut-il avoir peur de l'islam?, Presses de Sciences-Po, Paris, 1997.
10. Fahmi, Mansour : La condition de la femme dans l'islam, Éditions Allia, Paris, 2002.
11. Feillard, Andrée : L'islam en Asie, du Caucase à la Chine, Collection Les études de la Documentation française.
12. Filali-Ansari, Abdou : L'islam est-il hostile à la laïcité?, Actes Sud/Sindbad, Arles, 2002.
13. Golfe, Nifüler : Musulmans et Modernes, La Découverte, Paris, 1993.
14. Hogga, Moustapha : Pensée et devenir du monde arabo-islamique, L'Harmattan, Paris, 1997.
15. Khoury, Gérard, Rodinson, Maxime : Entre Islam et Occident, Les belles lettres, Paris, 1998.
16. Lambrabet, Asma : Musulmane tout simplement, Tawhid, Lyon, 2002.
17. Lamchichi, Abderrahim : Géopolitique de l'islamisme, L'Harmattan, Paris, 2001.
18. Leveau, Rémy, Mohsen-Finan, Khadija, Withol de Wenden, Catherine : L'islam en France et en Allemagne : Identités et citoyennetés, Collection Les études de La Documentation française.
19. Lorieux, Claude : Chrétiens d'Orient en terre d'Islam, Perrin, Paris, 2001.
20. Mernissi, Fatima : La peur-modernité. Conflit Islam Démocratie, Albin Michel, Paris, 2000.
21. Nahavandi, Firouzeh : Aux sources de la révolution iranienne, L'Harmattan, coll. Comprendre le Moyen-Orient, Paris, 1988.
22. Parizeau, Marie-Hélène, Kash, Soheil : Pluralisme, Modernité, Monde arabe, Les Presses de l'Université Laval, Bruylant, Delta.
23. Platti, Emilio : Islam... étrange? Cerf, Paris, 2000.
24. Ramadan, Tariq : Être Musulman européen. Étude des sources islamiques à la lumière du contexte européen, Éditions Tawhid, Lyon, 1999.

25. Ramadan, Tariq : La Foi, la Voie et la Résistance, Tawhid, Lyon, 2002.
26. Schacht, Joseph : Introduction au Droit musulman, Maisonneuve et Larose, Paris, 1999.
27. Said, Edward : Covering Islam, Vintage, Londres, 1997.
28. Talbi, Mohamed : Plaidoyer pour un islam moderne, Desclée de Brouwer/Cérès, Paris, 1998.
29. Tévanian, Pierre : Le racisme républicain, L'Esprit frappeur, Paris, 2002.

ANNEXE I

Are GMO's Halal?

To: gentech@gen.free.de
Subject: Are GMO's Halal?
From: Rick Roush (adelaide.edu.au)

Are GMO's Halal?

Yes, today's biotechnology products are approved as Halal
By K. Hazzah, Economic & Agriculture 2000 research associate August 04, 2000.
<http://www.eat2k.org/features/halal.html>.

Alhamdulillah was-salatu was-salaamu 'ala rasoolillah. All thanks and praise is to ALLAH, Subhanahu wa ta'ala, and we ask that HIS blessings and peace be upon HIS Messenger, Muhammad, salla ALLAHualaihi wa sallam. This Aya from Surat Al-Ma-ida is the basis for permitting Muslims to consume the food of the "People of the Book", referred to in the Quran as "Ahlul Kitab". According to the Islamic Jurisprudence Council (IJC), foods derived from biotechnology-improved (GMO) crops are halal – fit for consumption by Muslims. Some scholars have suggested that foods derived from biotechnology-improved crops could possibly become haram (non-halal) if they contain DNA from forbidden foods. For example, swine DNA in soy could make the soy product haram. This issue is still the subject of some debate among scholars and certifying organizations. Should a product be brought to market with a gene from a haram source, today it would at least be considered Mashbooh – questionable – if not outright haram. However, all biotechnology-derived foods on the market today are from approved sources.

The Islamic Food and Nutrition Council of America (IFANCA), the main North American halal certifying body supports the position of the IJC on GMOS. IFANCA notes that discussions on foods derived from biotechnology are ongoing. Certification by IFANCA is recognized and accepted by the Majelis Ulama Indonesia (M.U.I.), the Majlis Ugama Islam Singapura (M.U.I.S.), the Muslim World League, Saudi Arabia, and the government of Malaysia.

Similar discussions regarding the acceptability of such foods have taken place among kosher scholars and certifiers. While kosher does not imply haram in any way, the considerations given by Halachich (kosher) scholars may be relevant to ongoing discussions among certifying groups such as IFANCA. Their conclusion, regardless of the source of DNA, genetic modification does not make a product non-Kosher.

According to the Orthodox Union, the strictest interpreter of Halachic laws, GMOs do not pose a concern. "The Halachic implications of bio-engineered foods with possible genes from non-kosher sources has been studied at length by the Orthodox Union's Rabbinical Kashruth Advisory Board, headed by the renowned Rabbi Israel Belsky of Mesivta Torah V'daath and Rabbi Hershel Schechter

of Yeshiva University," states the OU. "The conclusion of this Rabbinical Board was that such genetic manipulation does not present any Kashruth problems whatsoever."

The OU scholars, using the example of a potato developed with a gene from a non-kosher source, reason that the non kosher gene is not implanted into the potato plant itself. Rather the non-kosher gene serves as a chemical formulation which is on memory much like a magnetic tape. This formulation is then reproduced onto materials taken from yeast and then introduced into the plant via bacterium. The Reproduced Gene Now In The Plant Is Thus From A Totally Kosher Source!

None of the original chicken material appears in the plant product, i.e. the potato. The term 'Botel' is therefor inadequate, because there is nothing there to become 'Botel'. There never was any non-kosher material in the potato in the first place.

Kosher and Halal requirements have many similarities, but it would be a mistake to take comparisons too far. Still, biologists note that individual genes in and of themselves are not unique to their source. For example, one would find thousands of the same genes in swine as exist in lettuce. Yet, lettuce remains halal.

Today, however, pending ongoing discussions the main concern for Halal certification would continue to be transgenic materials from pork or other "harem" or "mashbooh" products in foods derived through biotechnology. As of this point in time, no foods are derived from such sources, **therefore today biotech-derived foods are perfectly acceptable as halal.**

ANNEXE II

www.islam-qa.com

Le numéro de référence de la question : 210

Titre : Des denrées répandues en Occident comme la gélatine

Défaut > Droit musulman > Coutumes > Les aliments >

Question : Pendant longtemps, mon entourage et moi-même avons éprouvé un grand souci lié à la consommation des denrées comprenant de la gélatine, du mono-glycéride, du di-glycéride, de la pepsine et de la rainette. Tous ces ingrédients sont présents dans les denrées que nous mangeons. Jusqu'à ce jour, nous ne savons pas ce qu'on peut manger ni ce qui doit déterminer notre attitude à propos de chaque aliment. J'espère obtenir une réponse détaillée à propos de ce problème. Puisse Allah vous récompenser par le bien.

Réponse : Louange à Allah

Allah a cité parmi les grâces qu'il a accordées à Ses serviteurs le fait de mettre à leur disposition tout ce que contient la terre en guise de substance. Allah a permis à Ses serviteurs de se nourrir de ce qui est bon et licite. Or, les nourritures répondant à ces normes sont trop nombreuses pour être recensées. Le puissant et majestueux a dit : « Ô gens! De ce qui existe sur la terre; mangez le licite et le pur; ne suivez point les pas du Diable car il est vraiment pour vous un ennemi déclaré » (Coran, 2:168). Il a aussi interdit des denrées précises en ces termes : « Dis : "Dans ce qui m'a été révélé, je ne trouve d'interdit, à aucun mangeur d'en manger, que la bête (trouvée) morte, ou le sang qu'on a fait couler, ou la chair de porc – car c'est une souillure – ou ce qui, par perversité, a été sacrifié à autre qu'Allah" » (Coran, 6:145).

Le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a interdit la Consommation de la viande de tout fauve possédant des canines, et la viande de tout oiseau muni de serres (rapporté par Mouslim, 60). Il est également interdit la consommation de la viande de l'âne (rapporté par Boukhari. Voir Fateh, 4215).

Certaines denrées utilisées actuellement sont clairement interdites. C'est le cas de la viande de tout animal mort sans être égorgé selon la charia ainsi que la viande porcine. Certaines denrées contiennent des ingrédients et des dérivées interdites qu'il faut déceler pour définir leur statut. La gélatine citée dans la question peut être extraite de la peau, de muscles et des os d'animaux interdits de consommation comme le porc et ses dérivés. Sur cette base, la gélatine née de la transformation du collagène d'origine porcine est interdite parce qu'assimilable à la transformation de la viande porcine en sel.

L'avis le plus plausible est celui qui l'interdit, compte tenu du fait qu'elle est extraite du porc qui est interdit. Quant aux graisses contenues dans les aliments, elles doivent faire l'objet d'un examen détaillé; elles sont soit végétales, soit animales. Les Premières sont licites à condition de ne pas être

mélangées avec une substance impure ou souillée. Les secondes dérivent soit d'animaux licites, soit d'animaux illicites. Dans le premier cas, elles sont consommables. Dans le deuxième cas, si elles résultent de la graisse porcine, elles ne peuvent pas être utilisées comme une nourriture. Quant à leur utilisation dans les savons, elle fait l'objet d'une divergence de vues. Mais l'avis le plus plausible est celui qui les interdit. Leur utilisation dans la fabrication des gâteaux (comme c'est le cas de la graisse du porc) est interdite.

Quant aux fromages, s'ils sont fabriqués à partir du lait d'un animal interdit de consommation, leur consommation est interdite par consensus. S'ils proviennent d'un animal consommable ou s'ils sont fabriqués à partir de la caillette d'un animal égorgé de façon conforme à la charia et débarrassé de toute impureté, on peut alors les consommer. S'ils sont fabriqués à partir de la caillette d'animaux morts sans être égorgés, leur consommation fait l'objet d'une divergence d'avis. Mais l'opinion la plus crédible veut qu'ils soient interdits. S'ils sont fabriqués d'un animal impur en soi tel que le porc, on ne les consomme pas (voir le statut des aliments dans la loi islamique par at-Tariqui, p. 482).

Dans beaucoup de cas, les choses manquent de clarté et brouillent le musulman. Dans ce cas, le scrupule et l'abandon de ce qui est douteux est la meilleure façon de faire face à ces circonstances, conformément au hadith de Nou'man ibn Bachir (P.A.a) qui dit : « J'ai entendu le Messager d'Allah dire – Nou'mane met ses doigts à ses oreilles – : « Le licite est clair et l'illicite aussi; entre les deux existent des choses douteuses que beaucoup de gens ne connaissent pas. Quiconque évite les choses douteuses aura sauvé sa foi et son honneur. Quiconque s'y adonne tombe dans l'illicite à l'instar du berger qui amène son troupeau à la lisière d'une réserve; Il risque à tout moment d'y pénétrer. En vérité, tout roi possède un domaine protégé. Certes, le domaine protégé d'Allah consiste dans les interdits. Il est vrai que tout corps contient un organe (si essentiel que) s'il est bien tout le corps l'est aussi; S'il est corrompu tout le corps l'est également : il s'agit du cœur. » (rapporté par Mouslim, 1599).

Ceci permet de savoir qu'à l'origine tous les aliments sont en principe consommables, à moins qu'une preuve vienne en interdire la consommation, comme dans le cas de l'animal mort naturellement, le sang, les sacrifices destinés à un autre qu'Allah et ceux sur lesquels le nom d'un autre qu'Allah a été mentionné au moment de leur mise à mort. **Toutes ces denrées citées dans la question doivent faire l'objet d'un examen de leur composition. Si on y décèle des ingrédients interdits, il faut éviter de les consommer. Dans le cas contraire, elles restent consommables. En cas de doute, mieux vaut s'abstenir par scrupule.**

Allah le sait mieux.

Islam Q&A

Sheikh Muhammed Salih Al-Munajjid (www.islam-qa.com)

ANNEXE III

Organisations, entrevues, entretiens téléphoniques et électroniques

1. Centre islamique du Québec
2520, rue Laval, Saint-Laurent
Al Cheik Syed Fida Bukhari (Pakistanais sunnite)
2. Centre islamique libanais
60, rue Port Royal Est
Montréal
Alama Nabil Abbas (Libanais chiite)
3. Centre islamique iranien
210, rue Saint-Jacques
Lachine
Al Cheik Saleh Sibawayh (Iranien chiite)
4. École Ali Ibn Abi Taleb
275, rue Houde, Saint-Laurent
Al Cheik Bilal Jundi (Libanais sunnite)
5. Organisation islamique du contrôle de la viande Halal
2465, rue Bélanger Est
Montréal
Al Cheik Said Ben Abdallah Aljaziri (Tunisien sunnite)
6. Dr Oussama Housseini, Chirurgie faciale
Montréal
7. Al Cheik Said Fawwaz (Libanais sunnite)
Montréal
8. Amir Malek Shrabyani, ingénieur
Lachine
9. M. Haidar Khattak (IFANCA)
États-Unis
10. M. Muhammad Munir Chaudry (IFANCA)
États-Unis
11. ALAZHAR – Égypte
12. Info@alazhar.org.
13. islam@info.ca
14. ifanca@info.ca
15. alnajafia@info.net